



OBSERVATOIRE PROSPECTIF EMPLOI, PROFESSIONNALISATION ET FORMATION DANS LE SECTEUR DE LA VALORISATION DES PATRIMOINES PAR LE TOURISME ET LES LOISIRS DANS LE MASSIF CENTRAL

COMPTE-RENDU COMITE DE PILOTAGE - 16 JANVIER 2008

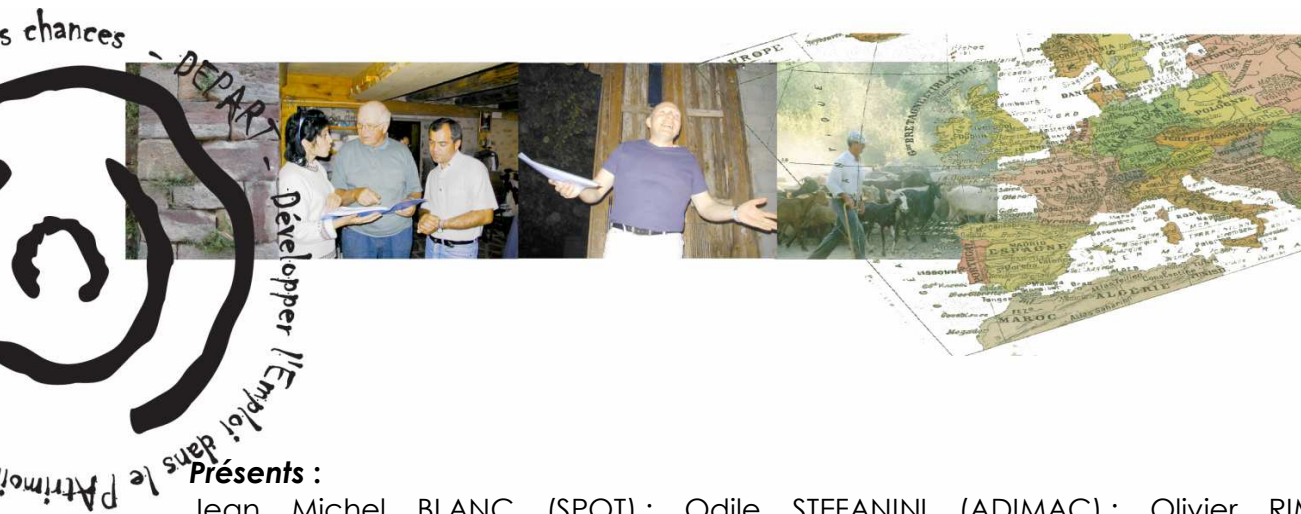
Date : 16/01/2008

Contact : source, Patrice Cayre, Caroline Engalenc, Isabelle Piat

E-Mail : observatoire@source.asso.fr et Tél. 04 73 98 69 59 et 04 73 98 13 16

Site Internet : www.equal-depart.fr et www.source.asso.fr





Présents :

Jean Michel BLANC (SPOT) ; Odile STEFANINI (ADIMAC) ; Olivier RIMBAUD (Observatoire du Tourisme du Limousin) ; Franck BOCHER (Directeur adjoint de l'EPLA de Rodez), Bernard GARNIER (directeur de l'EPLA de Rodez) ; Dominique ZUPAN (AFRAT) ; Isabelle PIAT, Caroline ENGALENC, Ludovic POMMARET, et Patrice CAYRE (source) ; Jean François MAMDY (ENITAC, source)

Excusés :

Jean François PIN (INDL), Emilie ANDRE (Agence activités pleine nature et CRDT Auvergne)

I. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE :

Nous nous sommes accordés sur l'objectif et la délimitation du champ suivant :

Rendre compte, du travail, de la professionnalisation et de son accompagnement par la formation dans le secteur de la valorisation des patrimoines par le tourisme et les loisirs dans le Massif Central.

Objectif de notre travail :

Contribuer à la mise en place d'un observatoire – sorte de plate-forme - pour les années qui viennent. Assurer les actions nécessaires auprès des financeurs.

II. UN OBSERVATOIRE : POUR QUELS PUBLICS ?

Les débats font ressortir trois catégories de publics que nous pouvons prioriser de la façon suivante :

- Les décideurs publics en matière de formation et d'emploi, et les financeurs ;
- Les acteurs de la formation professionnelle ;
- Les acteurs des filières professionnelles.

A partir des débats nous dégageons ce que pourraient être les attentes et les besoins de ces différentes catégories de publics afin de préciser les orientations dans ce sens de l'observatoire.

1) Points sur les attentes des décideurs

Les décideurs publics (comme en région Rhône Alpes) ont du mal à appréhender la complexité de ce secteur d'activité, parce qu'il est particulièrement diffus et concerne de nombreuses branches professionnelles.

Mais les activités de loisirs et du tourisme sont très souvent porteuses d'espoir de développement d'emplois et de richesse pour la région, et c'est dans ce sens que le Massif Central voit au travers les porteurs de projet de ce secteur une possibilité de



Compte tenu de ce qui précède nous pouvons préciser ici les points suivants concernant l'observatoire :

Rendre compte de l'état du travail dans le secteur d'activité

Entre la sous évaluation et la sur estimation du secteur, entre la nécessité de préciser quels sont les besoins, les savoirs et les compétences, là pour décider, ailleurs pour former, compte tenu du caractère flou, l'observatoire se doit de rendre compte de l'état du travail dans ce secteur. Les informations à diffuser ici, qu'elles soient produites ou compilées dans le cadre de l'observatoire doivent être un outil d'aide à la décision, pour les acteurs des politiques publiques en particulier. Dans ce sens et compte tenu du cadrage proposé lors de ce comité, nous pouvons proposer que l'observatoire s'intéresse aux objets suivants :

- Préciser le contour et les activités au travail:
 - o Quelles sont-elles ?
 - o Quels sont leurs statuts ?
 - o Comment s'agencent-elles ?
 - o Quels sont les compétences et les savoirs mis en oeuvre ?
- Quel est dans ce secteur l'état de l'emploi, considérant que le travail n'est pas toujours l'objet d'un emploi ?
- Comment ces activités et ces emplois sont ils perçus au travers les référentiels ?
- Comment ces emplois sont ils perçus par les décideurs publics ?

Dans le même temps pour lever les confusions entre travail, emploi, activités, profession, métiers, professionnalisation, mais aussi tourisme, loisirs, patrimoines, etc. (merci d'éventuellement compléter), nous réaliserons un glossaire.

Rendre compte de l'état de la professionnalisation

La professionnalisation pose un problème transversal aux 3 catégories d'acteurs cibles, mais où les acteurs de la formation occupent une position clé. Pour les décideurs publics, la professionnalisation des acteurs est un enjeu important parce qu'il participe de façon essentielle à l'attractivité du territoire. Et c'est à cet enjeu que la formation professionnelle doit répondre. Pour ces derniers l'observatoire doit fournir une informations qui aident les acteurs de la formation dans ce sens.

Pour ces derniers si l'adaptation des formations passe avec ce qui précède par l'identification des compétences et des savoirs nouveaux, et par le repérage des besoins, la professionnalisation qui est en cours pose une autre difficulté. Comment former quand la compétence, le savoir ou la raison sociale de l'activité, se





construisent ou bien sont mis à l'épreuve dans le processus de professionnalisation ?
 Il convient de rendre compte de ce qu'est le processus de professionnalisation et comment la formation aurait à se déployer. Voir en particulier dans la partie « rendre compte de la formation »

Pour Les acteurs de la filière (ou des filières), l'enjeu de la professionnalisation est fondamental dans le sens d'une meilleure reconnaissance sociale, et du développement de leurs compétences.

L'observatoire se doit alors de rendre compte de l'état et des processus à l'œuvre au cours de la professionnalisation.

- Quelles nouvelles sociabilités se développent à ces occasions ?
- Avec quels réseaux ?
- En quels lieux ?
- Dans quelles mesures ces relations participent-elles de la régulation sociale du travail et contribuent à la professionnalisation, en assurant par exemple, des échanges et des confrontations d'expériences, la diffusion des savoirs, mais aussi la production et l'expérimentation de ce qui pourraient exprimer ce qu'est le métier ? Etc.

Rendre compte de la formation

Nous intuitions que des expériences de formation, formation action, formation développement, animation des territoires, etc. sont susceptibles de participer à la professionnalisation. L'observatoire se devra de rendre compte de ces expériences, et de les capitaliser afin d'en assurer la transmission. A terme l'observatoire pourra aussi initier des expérimentations.

Rendre compte : Préciser, investiguer, préconiser, communiquer et diffuser

Notre action s'inscrit en définitif sur trois objets (le travail, la professionnalisation, et la formation, (ou l'accompagnement de la professionnalisation par la formation)) dans trois actions principales qui sont :

- **Capitaliser** : il s'agit de faire l'état de l'art. C'est le but de la conférence de consensus qui au travers son réseau d'experts va réinvestir, croiser et analyser les travaux et les expériences de ces derniers, sur les questions du travail, de la professionnalisation et de la formation dans le secteur de la valorisation des patrimoines.
- **Investiguer** : il s'agit ici, d'abord de préfigurer l'observation et l'analyse. Ce sont les investigations sur des terrains dans chacune des régions, et qui sont menées en parallèle de la conférence de consensus. Il s'agit d'observer et d'analyser les trois objets précédents : le travail, les dynamiques de professionnalisation, et



d'analyser certaines actions de formation. Ces expérimentations et leurs résultats sont évaluées et leurs productions reversées à la démarche de conférence de consensus. Il conviendra de choisir quelques terrains sur chacune des régions et nous attendons des propositions de la part des membres du comité de pilotage.

- Et **communiquer** : il s'agit ici de communiquer et de diffuser ce qui précède. La problématique ici est simple : comment communiquer et rendre compte – ce qui relève avant tout d'une simplification – quelque chose qui comme le travail et la professionnalisation dans le secteur de la valorisation des patrimoines est avant tout complexe ? C'est en définitif le troisième axe de notre travail, qui se co-inscrit avec l'action 3 du programme Equal Depart et dont source a la charge. La production éditoriale qui termine la démarche de conférence de consensus va dans ce sens.

IV. LA CONFERENCE DE CONSENSUS

La question :

Cette conférence démarre par l'envoi d'une question assez générale à un réseau d'experts. Nous avons convenu

Quels sont pour vous les enjeux de la professionnalisation des acteurs du Massif Central pour la valorisation des patrimoines ?

Interrogations : ne devons nous pas préciser quand même : en particulier par des activités de tourisme et de loisirs ?

Les experts :

Notre liste contenait trop de personnes. Aussi ai-je du en supprimer. Pour cela j'ai tenté de faire en sorte que toutes les catégories (experts, praticiens, formateur ou chercheurs) soient représentés sur les différents secteurs (travail, formation, tourisme / loisirs, et patrimoines)

Noms	Structure / statuts / Champs
Laurent COUDERCHET	Université Bordeaux 3 MC / formateur / formation
Didier PAQUELIN	Université Bordeaux 3 Chercheurs / Formation
Françoise CAUCHOIX	DGER / Inspectrice EA / Formation
	AGEFOS PME / Experts / Formation, Emploi
Jean Claude ROUARD	conseil de l'Europe / Expert /valorisation patrimoine rural formation, agriculture (IG)
Jean Louis BARBON—	EHEPS pratique sociale expert et chercheur / Formation
Hugues BEESAU	MITRA /
Litsia BAIWIR ou Anne VAN COPPENOLLE	FOREM Institut de formation Belgique / formateur / Tourisme





Michel COUBAT	AFRAT / formation / tourisme patrimoine
Françoise GERBAUX	Retraitée / chercheurs / combinaison des activités d'emplois ruraux
Nadine VIGNOLO	Animatrice communauté de communes / Expert / sentiers de l'imaginaire (Mur de Barrez) /
Geneviève FABRE	DRIF / expert / Languedoc Roussillon / formation
Bernard LABONNE	ADIMAC / expert / formation
Christophe MARTINEZ	pole ressource national sport nature/ Expert / Formation Loisirs (BP Randonnés)
	PRISME OREF Limousin
René CASPAR	prof économiste / tourisme et développement local
Brigitte GIRAUD	UNCPIE / directrice
Bénédicte RIGAL	EPLA La Cazotte Pastoralia
Murielle BOUSQUET	SRG
Denis MAEIR	UNAREC
Edith ORLANDO (FEMS
Jean CORNELOUP président agence	Université STAPS, Agence APN / Chercheurs expert / APN
David PAQUET	Bureau d'étude / Expert / Tourisme loisirs
Anne GABEN-TOUTAN	ADEFPAT :
Denis ROTIVAL.	ANPE ASSEDIC Aubenas / expert / développement local observatoire emploi
Laurent RIEUTORT	Université Balise Pascal CERAMAC / Chercheur, formation / patrimoine
Pascal DESMICHEL	Université Balise Pascal / Chercheur, formation / tourisme
Luc champin	CFPPA Brioude / Direction expert / formation
Nathalie Rabeyrin	Lycée Chamalières / Formation / Tourisme
Marc LECOUTRE	CEREQ / Chercheurs / Travail emploi
Anne CARTON	CRDR
Valérie ORLANDINI	ADASEA / expert / diversification activités exploitation agricole, formation
Claire de SEVERAC	Bureau d'étude Gem Orca
Laurent NICOLARDOT	Praticiens / patrimoine ad. Ofice tourisme élu
Denis CHEVALLIER	ethnologue, musée des ATP de Marseille
FIGARI	responsable développement des compétences
Noël le SCOUARNEC	direction du tourisme – stratégie

Cette liste est à compléter. C'est à l'ensemble de ces experts que sera envoyée la question ainsi qu'un texte d'une page maximum qui précisera le projet et la démarche. Vous recevrez très rapidement ce document.

Rappelons enfin que ce travail devra être relégué au niveau d'acteurs territoriaux dans les six régions. Les membres du comté de pilotage sont largement invités à identifier cet ou ces acteurs et à prendre contact avec eux. Le document de présentation avant la question pourrait servir à cet effet.